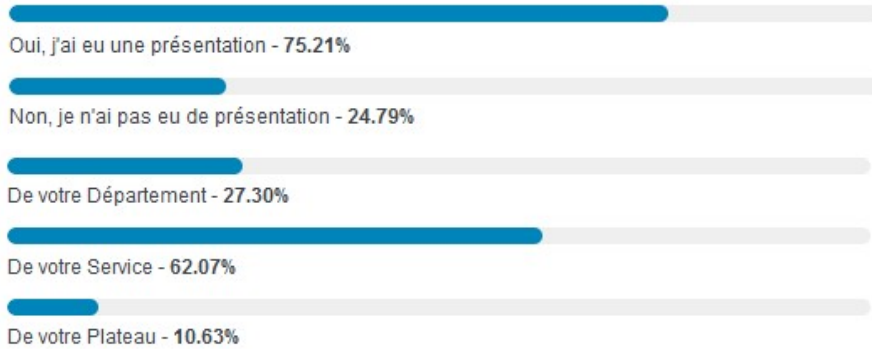




S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Résultat de l'enquête sur SYNAPSE

Avez-vous eu une présentation du mode de travail ?



Une majorité de personnes ont eu une présentation de l'accord Synapse et c'est principalement au niveau du service que celle-ci s'est effectuée. Ce qui pour la **CFDT** est le bon niveau pour des échanges portant sur l'organisation du travail.

Le mode d'organisation de votre entité est-il formalisé dans un document ?



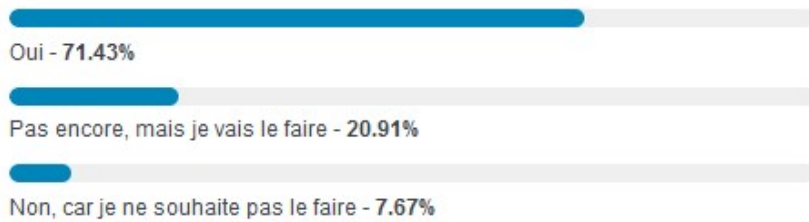
Ce document, prévu par l'accord Synapse, permet de rendre plus transparente l'organisation de travail et d'en garantir sa pérennité. Il doit préciser le mode d'organisation collective du travail retenu pour l'entité, les modalités d'application et rituels éventuels et recenser les propositions d'amélioration issues des échanges. Pour la **CFDT**, l'absence pour près de 60% d'entre vous de ce document est inquiétant quant à la mise en œuvre de l'accord dans leurs entités.

Etes-vous en mode hybride ?

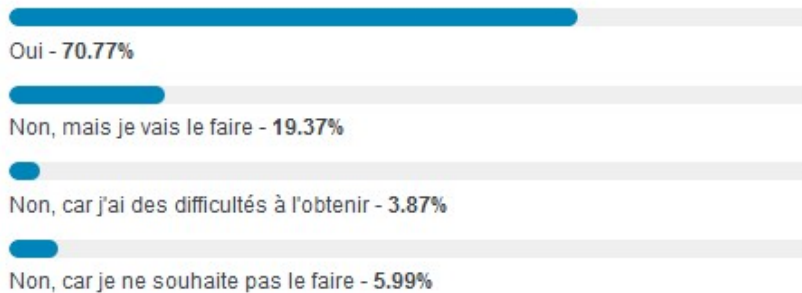


Près de 80% ont désormais pris le mode de travail hybride. C'est une satisfaction pour la **CFDT** qui demande depuis de nombreuses années un accord permettant d'intégrer le télétravail dans l'organisation du travail. Cependant 20% des salariés ont choisi ou sont contraints de par leurs activités à ne pas télétravailler.

Avez-vous téléchargé votre attestation sur l'honneur dans OneHR ?

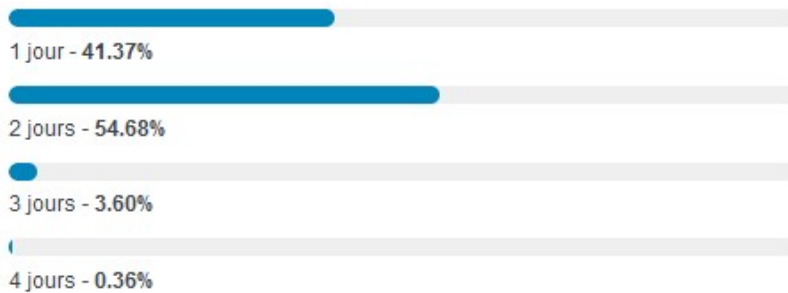


Avez-vous téléchargé votre attestation d'assurance dans OneHR ?



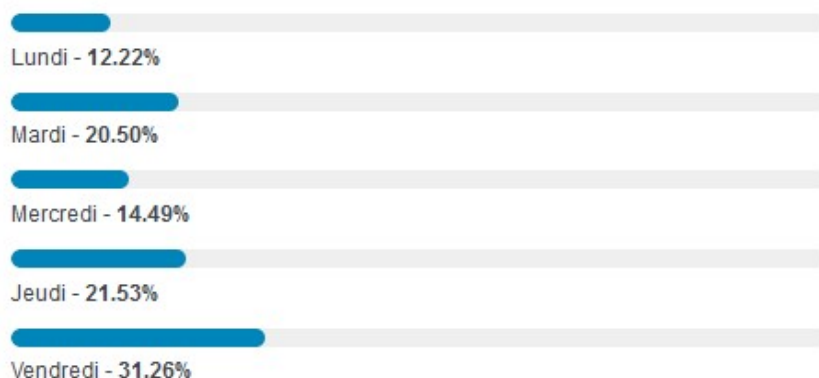
La majorité des salariés ont ou vont fournir leurs attestations sur l'honneur et d'assurance dans OneHR. Certains semblent toujours réticents à confier des données personnelles dans ce logiciel.

Combien de jours de télétravail par semaine ?



Pour celle et ceux qui télétravaillent, c'est sur la base de 2 jours par semaine pour près de 55% et 41% ne font qu'une journée de télétravail. La **CFDT** espère que cela reflète bien majoritairement des organisations de travail issues des échanges au niveau des services et non déclinées arbitrairement des sommets hiérarchiques comme nous pouvons encore le constater dans certains secteurs.

Vos Jours les plus fréquents de télétravail ?



Tous les jours de la semaine sont utilisés pour le télétravail, preuve d'une organisation du travail maîtrisée. Il n'y a enfin plus de jour interdit et si le vendredi semble être un peu plus prisé dans le cadre d'un meilleur équilibre vie professionnel vie personnelle, le lundi est privilégié pour les regroupements d'équipe. Le mercredi est peu utilisé. La Direction peut ainsi être rassurée, le télétravail ne sert pas à garder ses enfants.

Prenez-vous des ½ journées de télétravail ?



La demie journée de télétravail n'est pas chose courante, mais ce dispositif est tout de même utilisé plus ou moins fréquemment par plus de 50% des répondants. L'intérêt est bien entendu différent selon les distances domicile / MBDA.

Avez-vous déjà eu un refus pour une journée de télétravail ?



Le refus d'une journée de télétravail demandée n'est pas courant, preuve d'organisations du travail solides et acceptées. Le nouveau dispositif sensé simplifier le process par une validation automatique dans Chronotime ne devrait donc pas poser de problème, les managers ayant toujours la possibilité de refus si nécessaire.

Avez-vous déjà eu une annulation pour une journée de télétravail initialement acceptée ?



Une annulation d'une journée de télétravail initialement acceptée est plutôt rare.

Avez-vous déjà eu une demande de retour sur site durant une journée de télétravail ?



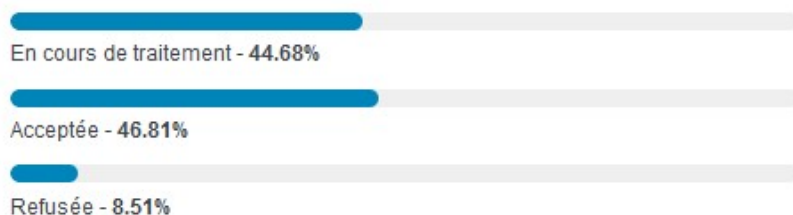
De même, pratiquement aucun retour sur site ne se fait. Ces derniers points nous semblent le résultat d'une bonne concertation avec la hiérarchie et la preuve que peu de métiers et de circonstances imposent de revenir sur site urgemment

Avez-vous fait une demande d'aménagement de Synapse



Moins de 20% ont fait une demande dans le cadre de Synapse, sans doute la plus part sont déjà dotés d'équipements depuis la crise Covid

Quel est l'état de votre demande d'aménagement de Synapse?



Très peu de refus. Cependant, près de la moitié à la date de notre enquête étaient en cours de traitement.

Avez vous demandé un ou des équipements informatiques ?



Préciser les équipements demandés et l'état de la livraison

PC portable



Écran 24 pouces



Clavier



Souris



Replicateur de ports



Casque audio avec micro



Antivol



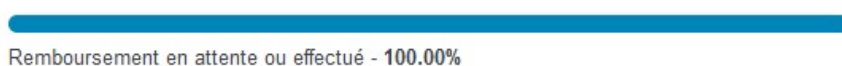
Les écrans et de répliqueurs de ports sont de loin les besoins les plus demandés.

Avez-vous fait l'acquisition d'un fauteuil ergonomique proposé dans l'accord SYNAPSE ?



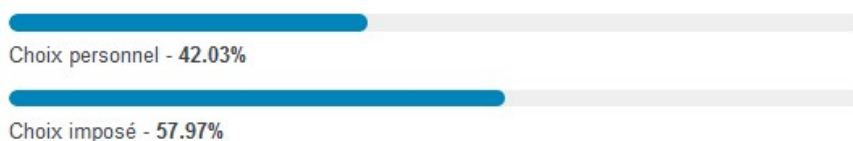
L'acquisition d'un fauteuil, qui est pourtant un élément majeur de bonnes conditions de travail à son domicile, ne semble pas plébiscité par les salariés. La **CFDT** s'interroge sur ce désintérêt. Est-ce le dispositif de prise en charge ou les modèles proposés qui en sont la cause ?

Préciser l'avancement de votre remboursement



Il ne semble pas y avoir de difficulté pour percevoir la participation de MBDA.

La raison de votre mode de travail présentiel



Presque 60% des personnes qui sont en mode présentiel n'ont pas eu le choix. Ce mode de travail a été imposé. Pour la **CFDT**, seule la nature des activités (matériels, secret ...) doit en être la raison.

Avez-vous fait une demande de télétravail pour une raison autre que Synapse

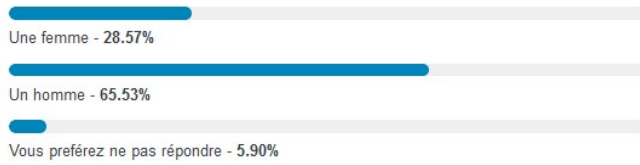


Quel est l'état de votre demande de télétravail hors Synapse

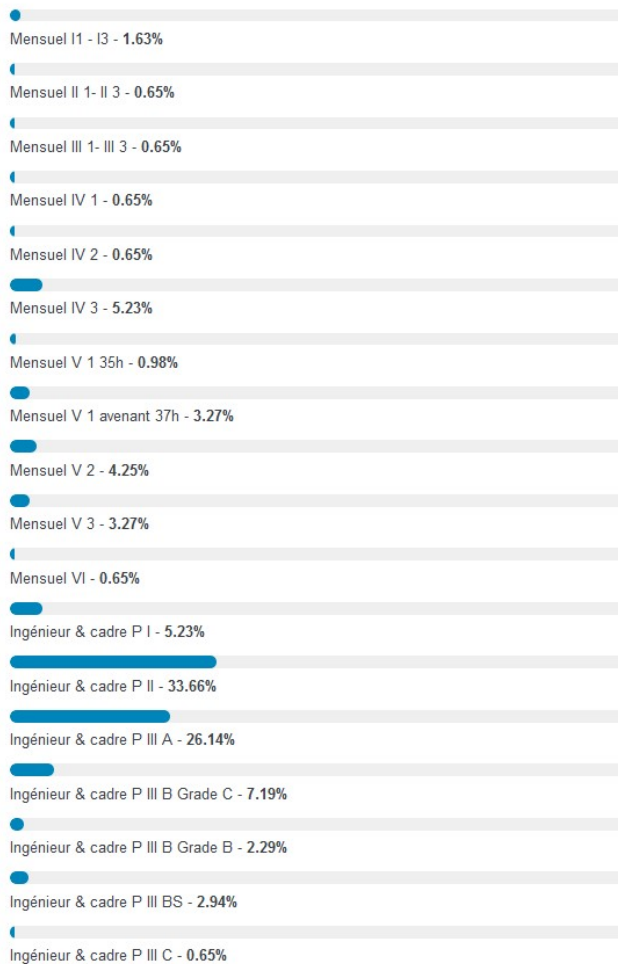


Près de 40% des personnes on fait une demande de télétravail pour une autre raison que celles prescrites dans l'accord Synapse. L'accord hiérarchique n'a pas posé de problème pour 90% des personnes ayant demandé un télétravail en dehors de Synapse.

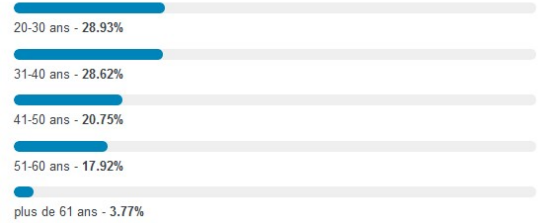
Votre genre



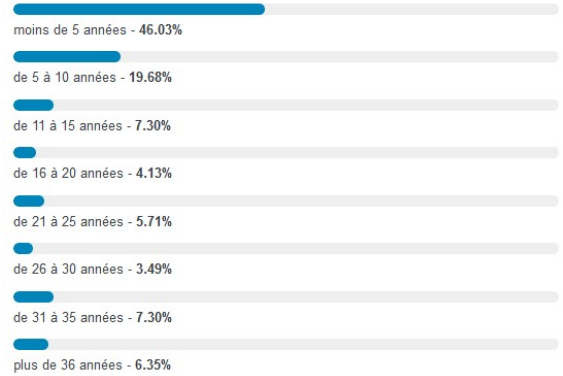
Votre classification



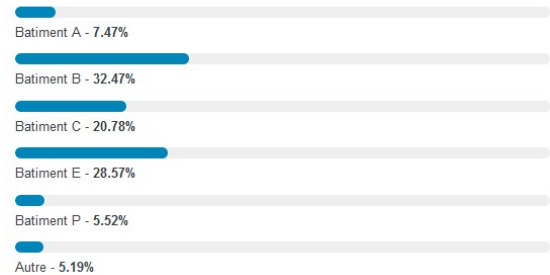
Votre tranche d'âge



Votre ancienneté



Votre localisation



Les dernières données représentent bien l'ensemble des salariés du Plessis-Robinson, ce qui nous permet d'affirmer que cet échantillon est bien représentatif de l'effectif de l'établissement du Plessis-Robinson.